



25^e FESTIVAL DU PREMIER COURT-MÉTRAGE DE PONTAULT-COMBAULT (Seine & Marne)



**Les 12 & 13
octobre 2024**

62, avenue de la République
77340 PONTAULT-COMBAULT
Tél : 01.64.43.03.91

Président :
Alain BOULY
06.60.05.66.92 ou baelle@wanadoo.fr

Nous contacter :
apollo77340@gmail.com

RÈGLEMENT INSCRIPTION

La participation à la compétition implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement.

En cas de problème majeur, l'Association Apollo+ se réserve le droit d'annuler la compétition.

Pour venir de Paris à Pontault-Combault :

- RER E / Direction Tournan-en-Brie / Descendre à Emerainville - Pontault-Combault
- Autoroute A4 / Porte de Bercy puis Sortie N 104 (Emerainville - Pontault-Combault)
Sortir à Pontault-Combault - Gare

- 1- **L'engagement du réalisateur ou de la réalisatrice à être présent(e) le dimanche 13 octobre 2024 est requis. A défaut, leur représentation par un délégué autorisé est attendue.**

Pour les films sélectionnés :

- **uniquement pour le réalisateur ou la réalisatrice : prise en charge du transport** (territoire français, sous certaines conditions)
- **possibilité d'hébergement chez l'habitant.**

- 2- Cette compétition aura lieu du **12 au 13 Octobre 2024**.
Cinéma Apollo 62, avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT

- 3- Cette compétition comporte 2 sélections :

- Fiction (en prises de vues réelles) divisée en 2 catégories : Comédie ou Emotion
- Animation

2 Supports obligatoires : **DCP**
 MP4 (pour la bande annonce du festival)

Les projections de film ne peuvent donner droit à aucune facturation et/ou indemnisation

Date limite de dépôts : **15 septembre 2024**

Cette compétition est strictement réservée aux premiers films réalisés en 2023 / 2024.

Durée maximale : 15 minutes. (générique compris)

- 4- **Tous les films présentés devront être francophones ou sous-titrés en français.**
- 5- Les films en compétition seront jugés par des jurys composés de représentants du cinéma, de la culture, du Centre Photographique d'Ile-de-France et du Conseil Départemental de Seine et Marne.
- 6- La date limite d'inscription sur la plateforme (**www.filmfestplatform.com**) est le : **30 juin 2024**
- 7- **Les résultats de la pré-sélection seront communiqués à partir du **2 septembre 2024**.**
- 8- Prix décernés :

- ✚ Grand Prix pour le meilleur film / Sélection « Fiction » = 1.500,00 €
- ✚ Grand Prix pour le meilleur film / Sélection « Animation » = 1.500,00 €
(Montant à dépenser durant l'année 2024 dans le cadre d'une utilisation professionnelle // Factures à l'appui)
- ✚ Prix du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
(Dans le cadre du dispositif « Collège au Cinéma », le film sera ainsi projeté à tous les collégiens inscrits à ce dispositif.)
- ✚ Prix du public
- ✚ Prix CININTER
(Donne droit à un tarif réduit sur l'éclairage lors du tournage d'un prochain film)
- ✚ Prix du C.P.I.F (Centre Photographique d'Ile-de-France)
- ✚ Prix des Lycéens
- ✚ Prix du Rotary Club